



Municipalité Attrayante
SERVICE D'ACCUEIL
ET D'ACCOMPAGNEMENT
POUR LES NOUVEAUX ARRIVANTS

Vous êtes un nouvel arrivant (immigrant ou d'une autre ville) venu s'installer dans notre municipalité, contactez le bureau municipal afin que nous puissions faciliter votre intégration dans nos services et activités.

Nouveau Nouveau

Une activité de Bienvenue aura lieu prochainement surveillez la page facebook de la municipalité



Pour plus d'informations:
418-256-3545 poste 2225
coordo@ladore.ca

GUIDE DES BONNES PRATIQUES POUR
LA CHASSE

CONTENEURS DE CHASSE
Du 1^{er} septembre au 31 octobre, la Régie des matières résiduelles du Lac-Saint-Jean, en collaboration avec certaines municipalités, met à votre disposition des conteneurs de chasse pour vous départir de vos carcasses de gibier et de sauvagine.

EMPLACEMENT
L'emplacement des conteneurs est disponible sur notre site Internet.

www.rmrlac.qc.ca

QUE DOIS-JE FAIRE AVEC MES RÉSIDUS DE BALLES ET MUNITIONS?
Ne les déposez jamais dans l'un de vos bacs à la maison! Vous pouvez les rapporter gratuitement à un service de police local.



RAMASSONS NOS DÉCHETS!
Prévoyez des sacs ou des contenants pour ramener les déchets, les matières recyclables et les matières organiques s'il n'y a pas de service de collecte.

CHASSEUR.EUSE ÉCOLO?
Pourquoi pas privilégier le vrac lors de vos emplettes? Vous aurez moins de déchets à ramener avec vous!



Si le conteneur est plein, avisez votre municipalité dès que possible.



Utilisez le conteneur réservé **exclusivement** à cette fin situé au poste d'épuration au 5430, avenue des Jardins pour votre gibier et votre sauvagine.

Disponible jusqu'au 31 octobre prochain.



Parcours effrayant animé
Moulin des Pionniers

Bénévoles recherchés pour aider à réaliser l'activité d'Halloween au Moulin des Pionniers **le samedi 19 octobre**.

- Montage et démontage des décorations du site et des installations
- Personnages le jour de l'événement
- Sécurité le jour de l'événement

Contacts

Maryse Paradis 418-256-3545 poste 2225
Émilie Savard 418-917-0513

AVIS PUBLIC

RÔLE D'ÉVALUATION FONCIÈRE 2025

Est par la présente donné, par la soussignée Directrice générale de la Municipalité de la paroisse de La Doré, que le rôle triennal d'évaluation de la Municipalité de La Doré, sera, en 2025, en vigueur pour son deuxième exercice financier et que toute personne peut en prendre connaissance au bureau municipal, durant les heures d'affaires régulières.

Conformément aux dispositions de l'article 74.1 de la *Loi sur la fiscalité municipale*, avis est également donné que toute personne ayant un intérêt à cet effet peut déposer, à l'égard de ce rôle, une demande de révision prévue par la section 1 du chapitre 10 de cette Loi, au motif que l'évaluateur n'a pas effectué une modification qu'il aurait dû y apporter en vertu de l'article 174 ou 174.2 de la Loi.

Pour être recevable, une telle demande de révision doit remplir les conditions suivantes:

- ✓ Être déposée au cours de l'exercice financier pendant lequel survient un événement justifiant une modification du rôle en vertu de la Loi ou au cours de l'exercice suivant;
- ✓ Être déposée à l'endroit suivant ou y être envoyée par courrier recommandé:
Municipalité de la Paroisse de La Doré
4998, rue des Saules
La Doré, Québec G8J 1G9
- ✓ Être faite sur le formulaire prescrit à cette fin et disponible au bureau municipal;
- ✓ Être accompagnée de la somme d'argent déterminée par le règlement 313-2023 de la MRC du Domaine-du-Roy et applicable à l'unité d'évaluation visée par la demande.

MÉMO DU MAIRE

Salutations à tous,

Plusieurs projets sont en cours.

- la procédure d'adoption d'un règlement pour la création d'un crédit de taxes pour des nouvelles constructions de logements locatifs est en cours afin d'aider les promoteurs;
- la mise à niveau du système de traitement de l'eau potable, la voirie et l'implantation du réseau d'aqueduc pour la nouvelle zone industrielle sont présentement en cours et devraient se terminer en octobre;
- d'autres projets sont également en cours mais pas encore rendus à l'étape de réalisation dont, entres autres, la piste cyclable reliant La Doré à Normandin, la mise à niveau du Complexe sportif, le développement du quartier résidentiel au centre village, la route Saint-Joseph, etc.

Nous travaillons forts pour vous offrir les meilleurs services et de belles activités.

Vous avez sûrement constaté que les travaux pour la nouvelle passerelle pour les VTT, motoneiges et vélos sont en cours. Nous vous demandons de respecter la signalisation en place afin de ne pas nuire aux travaux.

Bonne rentrée 2024-2025 pour tous les étudiants, jeunes et adultes.

Un bel automne à tous.

Ghislain Laprise, Maire



FINANCES

DÉPENSES ☞ Les Membres du Conseil ont accepté le journal des déboursés du mois d'août 2024 pour un montant de **120 072.62\$** incluant les taxes et en autorise les paiements.

ENGAGEMENTS FINANCIERS

- Le projet de mise à niveau du système de traitement de l'eau potable est en cours. L'Administration a reçu le premier décompte progressif. Comme l'Ingénieur au projet est satisfait des travaux effectués à ce jour, le Conseil a autorisé le paiement dudit décompte à Nordmec Construction inc. et ce, pour la somme de 53 252.52\$.
- L'indexation du taux horaire indiqué dans le contrat d'entretien des bureaux municipaux ne tient pas compte des variations de l'indice des prix à la consommation des dernières années. Il n'est donc pas représentatif des taux en vigueur en 2024 pour ce type de travail. Également, le bureau municipal compte maintenant deux (2) bureaux supplémentaires occupés. La modification du taux horaire et l'ajout d'une (1) heure de plus pour le temps alloué à l'entretien des bureaux municipaux ont été acceptés.
- Le projet de construction d'un nouveau centre communautaire est en cours. Certains mandats ont été octroyés pour la réalisation des plans et devis nécessaires. Depuis l'octroi de certains contrats de services professionnels, des modifications au projet ont été effectuées dont, entre autres, la superficie du bâtiment, l'ajout d'un ascenseur et l'augmentation des coûts des travaux. La firme Ambioner a présenté une demande d'addenda de 30 312\$ supplémentaires à son contrat dans le cadre de la préparation des plans et devis électrique et mécanique en raison de ces ajouts. L'addenda a été autorisé.
- La flotte de véhicules de la Municipalité se doit de répondre à tous les besoins du service des travaux publics et de l'employée responsable de l'entretien paysager municipal. Également, le service des travaux publics se compose désormais d'un employé supplémentaire. De ces faits, il est nécessaire de compléter la flotte de véhicules légers municipaux. L'achat d'une camionnette usagée Chevrolet Silverado 2017, et ce, pour la somme de 15 000\$ a été autorisé.

GESTION MUNICIPALE

- Un avis de motion a été donné informant la population que lors d'une prochaine séance, le règlement 2024-003 intitulé « Règlement établissant un crédit de taxes foncières afin de favoriser la construction de logements locatifs multifamiliaux » sera adopté.
- La *Loi visant à prévenir et à combattre le harcèlement psychologique et la violence à caractère sexuel en milieu de travail* a été sanctionnée le 27 mars 2024. Toutes les municipalités se doivent de modifier ou mettre en place une politique de prévention en matière de harcèlement psychologique ou sexuel avant le 27 septembre prochain. Cette obligation est également dans la *Loi sur les normes du travail*. Les Membres du Conseil ont approuvé une Politique en ce sens.
- La Municipalité désire se doter d'un plan de gestion pour ses actifs municipaux. Ce dernier permettra de gérer efficacement les actifs pour assurer leur durabilité à long terme afin de pouvoir fournir des services durables et de qualité aux citoyens. Un comité composé de Ghislain Laprise, Stéphanie Gagnon, Martin Bouchard, Francis Leclerc et Olivier Asselin a été créé.
- En juin dernier, le Conseil municipal a autorisé Promotion La Doré inc. a présenté une demande d'aide financière de 12 500\$ dans le Fonds régions et ruralité - Volet local de la MRC Domaine-du-Roy pour l'acquisition et la démolition de l'immeuble adjacent à l'épicerie locale. Le Conseil a précisé les modalités de son autorisation à cette aide financière en ajoutant une clause en lien avec la cession ou la vente dudit immeuble adjacent à l'épicerie afin de s'assurer que le stationnement sera au bénéfice du projet de sauvegarde de l'épicerie locale.
- La Municipalité procédera à l'implantation d'une nouvelle zone industrielle. Les infrastructures seront en place et les terrains pourront être vendus. Le prix de vente a été fixé à 2.50\$ le mètre carré avec une obligation de construction d'un bâtiment principal fixe d'au moins 2.5% de la superficie constructible du terrain, et ce, dans un délai de deux (2) ans.



- Les Membres du Comité consultatif en urbanisme sont nommés par le Conseil municipal. Les mandats de deux (2) Membres ainsi que celui du Substitut du Maire sont terminés. Le mandat de monsieur Alain Dallaire a été renouvelé et Jean-Denis Boutin a été nommé sur un siège vacant. Également, le Pro Maire en fonction est nommé Substitut du Maire.
- Suite à l'assemblée publique de consultation, les Membres du Conseil ont adopté le règlement concernant la prévention des incendies.
- Un passage à niveau du CN est présent sur notre territoire. Saviez-vous que 229 incidents liés à des passages à niveau et à des intrusions se sont produits au Canada en 2023, entraînant 66 décès et 39 blessures graves évitables? L'éducation et l'information du public sur la sécurité ferroviaire en rappelant que les emprises ferroviaires sont des propriétés privées, en sensibilisant le public aux dangers associés aux passages à niveau, en s'assurant que les piétons et les automobilistes sont attentifs et à l'écoute à proximité des voies ferrées et respectent le code de la route, réduiront peut-être le nombre de décès et de blessures évitables causés par des incidents impliquant des trains et des citoyens C'est pourquoi la Municipalité a déclaré la **Semaine de la sécurité ferroviaire du 23 au 29 septembre 2024.**

- Une motion de félicitations a été présentée à l'unanimité à Aurélie Perron, native de La Doré, pour sa participation au Championnat du monde de sauvetage 2024 présenté en Australie du 20 août au 8 septembre dernier.



INFORMATIONS AUX PAROISIENS(NES) Septembre-octobre 2024

Horaire des célébrations pour les mois de septembre et octobre 2024 à l'église dès 11h00 :

15 septembre	ADACE	
22 septembre	ADACE	
29 septembre	MESSE	anniversaire
Raymond Poirier et Lucienne Bélanger (Sabrina Dubois, Angela Ouellet, Réal Dubois, Evelyne Allard)		
6 octobre	ADACE	
13 octobre	ADACE	
20 octobre	ADACE	

Des dons pour la lampe du sanctuaire seraient appréciés.

Heures d'ouverture pour le bureau de la Fabrique
mardi de 13h à 16h

Au besoin, prendre rendez-vous au
418-256-3545 poste 2227

Comité de gestion de la Communauté chrétienne de La Doré & l'Équipe liturgique

ATTENTION ATTENTION

Les locations peuvent reprendre au
Centre des Loisirs

Vous avez besoin d'une salle pour un évènement ou une soirée, contactez
la Municipalité au 418-256-3545 poste 2221

